

**Le 6 juin,
tous dans l'action !**

*A la RATP tout va bien,
sauf pour nos salaires, l'emploi et le service public !*

Le 4 avril dernier, la CGT RATP a appelé les agents à se mobiliser face aux situations qui deviennent de plus en plus insupportables, tant au niveau de l'emploi et des conditions de travail, qu'au niveau de la politique salariale et de l'avenir de notre service public. Le 6 juin, transformons ensemble cet essai du 4 avril, soyons nombreux dans l'action !

Pour la seule année 2012, ce sont 705 suppressions de poste à la RATP !

Ces 705 suppressions de poste ne sont pas sans conséquences. Pour obtenir ce triste chiffre, la direction opère des réorganisations successives et

multiples qui génèrent une dégradation de nos conditions de travail et, de fait, de vie pour une large partie d'entre nous.

La CGT dit STOP à cette hémorragie et à ce gâchis !

La CGT revendique « salaire », la direction répond « primes » !

La direction néglige volontairement une évolution significative de la valeur du point et privilégie l'évolution de la rémunération par le seul levier des primes. L'essentiel de ces primes n'est pas pris en compte dans le calcul de la retraite, et

dans un futur beaucoup plus proche, elles ne sont pas perçues lorsque l'on est malade. La double peine en quelque sorte, malade et baisse de sa rémunération. La CGT exige d'autres choix !

La CGT revendique l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 3% par an sur 6 ans. C'est bon pour notre pouvoir d'achat, c'est bon pour notre protection sociale !

Plan d'entreprise « Vision 2020 », notre service public en danger !

Depuis plusieurs mois la direction agit comme un épouvantail le calendrier d'ouverture à la concurrence du secteur des réseaux de transport. A la CGT nous pensons que cette perspective ne doit pas être ce qui guide la RATP dans la mise en œuvre de sa politique d'entreprise et de ses missions de service public.

chercher à dépouiller l'EPIC, entreprise publique de service public, de ses activités pour favoriser les filiales du groupe, n'est pas de nature à mettre en œuvre les mesures nécessaires à renforcer son caractère intégré. Une entreprise qui pense les réseaux de demain par son ingénierie, qui les exploite, qui entretient les matériels, les infrastructures et consolide notre statut du personnel, beaucoup plus protecteur que le code du travail.

D'autres choix sont possibles, « aidons » les décideurs à prendre les bonnes décisions !

D'abord parce que les grands opérateurs de transport sont tous la propriété absolue de l'État et

**Pour une grande mobilisation des agents RATP
qui s'impose dans la période,
la CGT-RATP a déposé un préavis de grève pour le 6 juin, et appelle les
agents à un grand rassemblement dès 10h00 au siège de la RATP.**

Mêlez-vous de ce qui vous regarde, agissons ensemble !

En savoir plus ...

